

L'ŒUVRE

14, Rue Drouot

Téléphone : GUT. 02-71, BERG. 40-81
Après minuit : GUT. 59-89

Directeur :

GUSTAVE TÉRY

ABONNEMENTS

An	6 Mois	3 Mois	1 MOIS
18 fr.	9 fr.	4 fr. 50	1 fr. 50

N'est-ce pas à la Chambre qu'il faudrait une censure ?

Lettres du Front

APOLOGIE pour quelques classes de territoriaux

J'aime infiniment cette forme de bravoure qui ne s'accompagne ni d'attitudes ni de beaucoup de mots. Je ne pense certes pas que ceux qui la pratiquent sont de meilleurs Français que les autres, mais ils m'apparaissent comme encore un peu plus français, si j'ose dire, parce qu'ils possèdent aussi cette vertu essentielle de la race qui est la mesure. J'ai un ami qui a passé deux cent cinquante-deux jours de captivité en Allemagne. Comme il appartenait au service sanitaire et que la convention de Genève obligeait qu'on le rapatriât dans les trois mois, on l'a relâché au bout de huit et demi. Il vient de publier sur cette aventure un petit livre discret, charmant et plein de sens (1).

Jean Trarieux fait partie de cette génération qui est sortie du collège vers la fin du siècle dernier, et qui était « sceptique » comme d'autres furent « romantiques », parce qu'il faut bien que cette génération se caractérise par quelque chose et parce que les modes sont impérieuses, surtout quand elles ont une apparence littéraire et que l'on sort du collège.

On a beaucoup décrié cette génération et on lui a opposé celle qui suit et qui est — à ce qu'on dit — plus musclée, ce que j'admire, et moins littéraire, ce qui lui fait, paraît-il, admirer presque également. Malgré tout, je garde une indulgence à la première, et c'est peut-être parce que c'est la mienne, mais c'est aussi parce que je m'imagine qu'à trente-cinq ans les hommes n'ont pas toujours dit leur dernier mot.

Les sceptiques ne sont peut-être, en définitive, que des gens qui n'aiment point à galvauder leurs idées générales dans des conversations d'après-manger. Laissez-moi soutenir que c'est une preuve de tact et lisez ces quelques lignes où Jean Trarieux nous raconte comment il fut fait prisonnier :

« Le 30, à midi, l'œuvre était accomplie. Nos régiments d'infanterie avaient résisté autant que faire se peut, l'impossible n'étant pas de ce monde. Tous ceux d'entre nous qui étaient encore là, tous ceux qui n'étaient pas partis et dont la mort n'avait pas voulu, furent faits prisonniers. Je revois ce sinistre spectacle : tandis qu'un paquet de maisons s'effondrait dans un incendie incroyable, et qu'un diable de soldat allemand montait accrocher à ce qui restait de clocher un injurieux drapeau, nous étions là, parmi des poutres fumantes, devant des trous béants, au milieu des cadavres et des blessés. Je revois le corps d'une petite fille, un tout petit corps coupé en deux. Puis, remontant la rue, obligé déjà de tourner le dos à tout ce que j'aimais, je revois le colonel et un médecin-major qui essayaient une larme furtive.

« Personnellement, les larmes étaient à mille lieues de moi, j'avais fait ce que je devais faire, obéi aux ordres que j'avais reçus. Dès lors, avec une absolue certitude, je méprisais les événements auxquels mon corps seul assistait. »

Convenez que si le scepticisme n'est rien de plus qu'un « genre littéraire », c'est un genre, néanmoins, qui a son mérite. Rien n'est moins du goût de Jean Trarieux que la discipline et, s'il faut l'en croire, rien ne lui ressemble moins qu'un héros. Il lui a suffi, cependant, pour réaliser du même coup la discipline et même l'héroïsme, de tact et de goût. Ne vantez pas sa bravoure : dans ces moments-là, la lâcheté seule est une attitude exceptionnelle.

En définitive, cette génération avait besoin de cette crise. Mais qu'il nous soit permis de rappeler à son honneur que, si effroyable que fût la crise, elle a été capable de la supporter.

Après cela, Jean Trarieux pose la seule question qui mérite d'être posée :

— Quels hommes serons-nous après ?

Il répond que la grande vertu de cette époque sera de nous faire réfléchir sur le sens de la vie, — ce que, depuis trente et quelques années, nous n'avions sans doute pas eu le temps de faire encore. Il s'imagine que sa captivité l'y aura aidé plus qu'un autre. Ici, à mon sens, il se trompe : la leçon est plus générale.

(1) Le livre des jours monotones, par Jean Trarieux, chez Emile-Paul.

La vie des tranchées est sans doute moins amère que celle de Gústrow, elle n'est pas moins monotone.

Or, il a fallu que nous nous ennuyions beaucoup pour nous résoudre à chercher un principe d'action.

— Qu'avez-vous fait en exil ? demandait Louis XVIII à un émigré.

— Sire, j'ai appris à penser.

— Les chevaux ?

Cette boutade est pleine de sens. Tant pis pour ceux qui pensent seulement et qui n'inscrivent pas une conclusion au bout de leurs songeries.

Toutes les générations ont changé d'enthousiasmes, au cours de leur évolution, et Flaubert a fini par beaucoup rire du romantisme qu'il avait passionnément aimé.

Je me souviens d'une nensée qu'un autre de mes amis inscrivait en tête de son cahier de philosophie, lorsque nous étions assis côte à côte sur les bancs du collège :

« Est-ce qu'un jour viendra où notre passion de jeunesse, la critique, nous apparaîtra, à son tour, pareillement surannée ? »

Il est vrai que cette crise de conscience aura coûté cher — et je n'irai pas jusqu'à dire que « ça valait ça ».

Sergent Pangloss

Les Communiqués

15 heures.

En Artois, au cours de la nuit, nous avons fait jouer un camouflet à l'est de Neuville-Saint-Vaast. Deux tentatives d'attaques allemandes à l'ouest de la route d'Arras à Lens ont été repoussées.

Entre l'Oise et l'Aisne, notre artillerie a fait sauter un dépôt de munitions près de Puyaleine.

Rien à signaler sur le reste du front en dehors de quelques tirs sur des travailleurs ennemis à l'ouest du Bois Le Prêtre et dans la région du Ban de Sapt.

23 heures.

En Artois, la lutte d'artillerie a été particulièrement intense.

L'ennemi a dirigé successivement des attaques sur des points différents du front.

À l'ouest de la cote 140, au sud de Givenchy, après une série d'explosions de mines, il est parvenu à prendre pied dans quelques éléments de tranchées avancées.

Une autre attaque, dirigée au même moment sur nos positions au voisinage du chemin de Neuville à La Folie, a été complètement repoussée.

Une troisième attaque, qui se préparait à la même heure, sur nos ouvrages au nord de Roclincourt, a été arrêtée net par notre artillerie et nos fusillés. L'ennemi n'a pu sortir de ses tranchées.

Enfin, une quatrième attaque, sur la route de Saint-Laurent à Saint-Nicolas, au nord-est d'Arras, a subi un échec complet.

Au sud du chemin de Neuville à La Folie, nous avons repris dans la matinée un nouvel entonnoir après une lutte très vive et repoussé les contre-attaques violentes de l'ennemi.

Il se confirme que dans cette région, au cours des actions précédentes, l'ennemi a subi de fortes pertes ; on a compté cent cinquante cadavres allemands dans un des entonnoirs repris par nous.

Sur Arras et au sud de cette ville, bombardement intense de nos positions sans attaques d'infanterie. Nos batteries ont contre-battu énergiquement l'artillerie ennemie.

Entre Somme et Oise, nos canons de tranchées ont bouleversé les ouvrages adverses et démoli un observatoire au sud-est de Lassigny.

Dans les Vosges, notre artillerie a effectué des tirs efficaces sur Stocka et Stosswihr.

LA GUERRE AÉRIENNE

En représailles du bombardement effectué le 25 janvier par un zeppelin sur les villages de la région d'Épernay, un de nos dirigeables a bombardé Fribourg-en-Brisgau, dans la nuit du 27 au 28 ; dix-huit obus de 155 et vingt obus de 90 ont été lancés sur la gare et les établissements militaires, qui ont subi d'importants dégâts.

Situation des armées serbes

La retraite des contingents serbes demeurés en Albanie se poursuit en bon ordre et sans incident notable.

Elle est singulièrement favorisée par l'amélioration de la température et par la construction des ponts que la mission britannique a établis sur les rivières principales.

Des dépôts de vivres ont été organisés le long des routes de retraite. Les canons, les caissons et les munitions laissés par l'armée serbe à Saint-Jean-de-Médua ont été enlevés par des chalutiers français et transportés à Brindisi. Les embarquements de troupes serbes se poursuivent régulièrement.

Les Austro-Hongrois, dont les forces principales occupent Scutari et la Bojana, ont poussé leurs éléments avancés jusqu'à Saint-Jean-de-Médua.

À l'est (armée bulgare), situation inchangée depuis un mois. Un détachement bulgare occupe Dibra. Une brigade de réserve est stationnée à Struga, au nord du lac Ochrida.

La seconde du Censorissime

Il est écrit (vous permettez au moins qu'on l'écrive, monsieur Gautier ?), il est écrit que notre censorissime, « monsieur Anastasie », comme l'appelle une fillette de ma connaissance, — n'en ratera pas une, et indisposera successivement tous les grands journaux.

L'Œuvre a conté, hier, comment l'envoyé spécial du Temps ayant pu s'entretenir avec M. Miouchekovitch, premier ministre du Montenegro, avait essayé de rapporter ses propos sous ce titre : « Déclarations du premier ministre. » Mais le titre seul fut respecté par la censure ; quant aux déclarations, pas un mot ; elles étaient remplacées par une grande colonne d'une candeur sans macule.

Le procédé est-il plus injurieux pour notre vénérable gazette, qu'on ne taxe généralement pas d'étourderie, ou pour notre hôte, auquel M. Gautier signifie rudement, dès l'abord, qu'il a la langue trop longue et qu'en France il aurait tort de se croire chez lui ?

Le Temps a, sans doute, essayé de nous l'expliquer sous ce titre, d'une ironie encore permise : « Il n'y a plus de censure. » Il n'y a plus, en effet, comme nous l'a remontré le président du Conseil, qu'un « régime spécial ». Ce n'est donc pas la censure, c'est le « régime spécial » qui a coupé derechef toutes les explications de notre confrère. Seules, furent épargnées ces quelques lignes, qui ne sont d'ailleurs dénuées ni d'intérêt ni de saveur :

Sans vouloir nous abandonner à des récriminations égoïstes, il nous sera permis de faire observer à la censure que le télégramme de notre rédacteur nous est librement parvenu avant-hier, à cinq heures du soir.

Il avait été lu et accepté par elle. Ultimeusement, elle changea d'opinion. Elle avait donc, entre mardi cinq heures et mercredi midi, tout le temps nécessaire pour nous informer que le contenu de la dépêche ne devait pas être inséré dans notre numéro. Elle a attendu d'avoir hier, à la dernière heure, notre morasse sous les yeux pour formuler son interdiction. Cette intervention tardive relève, dans les services de la censure, un manque de coordination et une ignorance des conditions dans lesquelles doivent se faire les journaux, qui sont vraiment regrettables.

Cette protestation si parfaitement mesurée attire de nouveau l'attention sur un point que nous avons déjà signalé. C'est que, pour diriger le « bureau de la presse », il ne suffit pas de savoir ce qu'est un bureau ; peut-être ne serait-il pas absolument superflu de savoir aussi ce qu'est la presse. M. Gautier est agrégé de quelque chose, comme tout le monde, mais ce n'est pas une raison pour qu'il soupçonne la manière dont on fait un journal ; c'est même probablement une raison pour qu'il n'en ait pas la moindre idée.

Il y a là, pourtant, un ensemble de connaissances techniques et pratiques, qu'un censorissime qui respecte ses ciseaux devrait commencer par acquérir. Cela n'exige pas cette « abnégation », dont M. Briand a félicité M. Gautier à la Chambre (de quels mots se servira-t-il pour célébrer l'héroïsme de nos soldats !) ; cela suppose simplement un peu de conscience.

Puisque l'école du journalisme est fermée, inviterai-je M. Gautier à venir passer avec nous une nuit à l'imprimerie ? Nous lui montrerons ce que sont une linotype, une forme, un flan, un cliché, une bobine, un cylindre, une rotative ; il pourra mieux mesurer par quelle perte de temps, de travail, de matière et d'argent, se traduit une rature sur une morasse, — et peut-être, par la suite, traitera-t-il nos épreuves avec moins de désvolture. Imaginez qu'au moment où un train rapide se met en marche, on demande au chef de gare d'enlever le tender et le wagon du milieu : c'est à peu près ce que représentent pour nos ouvriers certains « échoppages » de la dernière heure...

Mais qu'est-ce que je vais rêver là ? Ou

et quand vit-on jamais chez nous un homme à sa place ?

Et puis vous me direz que, si l'on s'adressait aux hommes compétents, aucun n'aurait consenti à faire ce métier-là...

Gustave Téry

Propos d'un grincheux

L'amour malfaisant

Faut-il le dire ? Je n'aime pas du tout cet incident de Lausanne.

D'abord, le consul d'Allemagne se trouvait justement absent, quand « la foule » a arraché le drapeau. Il était à Berne, ayant pris un petit congé. Oh ! un congé régulier, naturel, prévu, je veux le croire. Je n'entends pas dire que le consul d'Allemagne était parti tout exprès pour n'être pas soupçonné de connivence. Je n'en sais rien.

Mais ce que je sais bien, c'est qu'à son retour, il a dû être enchanté.

Deux colonels suisses ont traitéusement abusé de la neutralité et vendu à l'Allemagne des secrets militaires. Toute la Suisse romande frémit. Elle mêle dans une pareille réprobation corrupteurs et corrompus. La cote de l'Allemagne tombe fort bas.

Et, à ce moment précis, survient un événement qui contraint les autorités fédérales à présenter des excuses au kaiser, qui rend suspect aux gens raisonnables un parti capable de commettre des excès, qui inquiète les gens tranquilles.

Où, le consul d'Allemagne a dû être enchanté.

Il fera les gros yeux, il criera fort, il protestera lourdement. Mais croyez-moi : il est content, s'il n'est pas stupide.

Les amis de l'Allemagne sont des traîtres ? Soit, dira-t-il. Mais ses ennemis sont des brutaux, des émeutiers, qui entraînent la Suisse dans la guerre, si on les suit.

Et la cote de l'Allemagne remonte.

Non. Je ne loue pas ce jeune Suisse-Allemand, qui a enlevé le drapeau. C'est un « très honnête garçon », nous disent les dépêches. Bon. Mais ce n'est pas un très intelligent garçon. Et nous ne lui demandions aucune preuve d'amour.

Albert Savarus

La censure nous a priés de ne pas publier l'article de Maurice de Waleffe.

Est-ce possible ?

Le Cri de Paris nous révèle une monstrueuse spéculation.

D'après notre confrère, les mercantis du front ne sont ni les seuls coupables, ni les plus coupables. Ce sont de pauvres hères que l'occasion transforme en trafiquants, et qui se hâtent de gagner quelques sous en risquant chaque jour leur peau.

Les marchandises débitées par les mercantis sont innombrables. Le vin est une fuchsine dégoûtante. Le chocolat est de la brique pilée. Le linge est du papier. Et tout cela est décoré de marques triomphales qu'on ne voit pas ailleurs : il y a des Bougies du Triomphe, qui n'éclairent point ; des Sardines de l'offensive, qui sont pourries, et du Savon de la Gloire, qui ne fond pas.

Voilà ce qu'on voit.

Mais voici ce qu'on ne voit pas :

Ces produits frelatés sont fabriqués depuis le commencement de la guerre par des usines spéciales, créées par de riches malfaiteurs. Le bas prix de revient permet les gros profits. Le soldat, faute de choix, est forcé d'acheter.

Ainsi les mercantis du front seraient les modestes commis de spéculateurs plus criminels cent fois que les plus cyniques fournisseurs de l'Intendance. Car ils auraient institué un monopole dont le gage serait la bourse et la santé de nos soldats.

Deux devoirs s'imposent à l'autorité militaire, dit le Cri de Paris : c'est de saisir les marchandises frelatées et d'atteindre les fournisseurs des mercantis.

Nous ne croyons guère à la vertu des devoirs « qui s'imposent ». Nous avons plus de confiance dans les devoirs « qui sont imposés ». C'est pourquoi nous joindrons nos efforts à ceux du Cri de Paris.

À la Chambre

UN PETIT COMLOT

Un discours du général Gallieni

Des brouilleries au début de la séance, comme toujours : M. Mourier, député du Gard, questionne M. Thierry, sous-secrétaire d'État à l'Intendance, sur les procédés arbitraires de cette Intendance dans la réquisition des vins.

À la fin de décembre, l'Intendance a fait savoir aux viticulteurs que le vin de 1914, réquisitionné à 3,75, ne leur serait payé que 3 francs. C'est là une indélicatesse qui appelle des sanctions. M. Mourier proteste aussi contre le retard apporté au paiement des vins réquisitionnés.

M. Thierry ne nie pas qu'il y ait eu des défaillances dans les services de l'Intendance, mais, en général, elle a été à la hauteur de sa tâche qui était immense. Le contrôle effectué par les maires est la cause du retard dans le paiement des réquisitions. Des mesures seront prises pour venir en aide aux viticulteurs dont le vin pourrait se perdre par fermentation. L'incident est clos.

Alors se dessine le petit complot Caillaux-Accambay contre le haut commandement, sous la forme d'une question adressée par M. Accambay au général Gallieni.

À propos des attributions des fonctionnaires du contrôle de l'administration militaire, il y a des conflits à l'état latent, expose M. Accambay dont l'élocution est difficile. Le haut commandement ne peut pas sentir le contrôle. Le contrôle préventif dont on a fait l'éloge au Sénat est une chose incompréhensible.

Incident Outrey-Caillaux

M. Caillaux ayant fait un geste d'assentiment pour encourager son collaborateur, M. Outrey interrompt aussitôt :

M. ERNEST OUTREY. — C'est ainsi que s'exerce le contrôle : il est toujours préventif dans les ministères, et je m'étonne qu'un ancien ministre des finances le conteste. (Applaudissements sur divers bancs. Interruptions à gauche.)

M. CAILLAUX. — Pour qu'on mette en cause, sur un geste que j'ai fait...

M. ERNEST OUTREY. — Nullement ; c'est vous qui êtes intervenu dans la discussion.

M. LE PRÉSIDENT. — Je vous invite à respecter le règlement. Il s'agit d'une question, et l'orateur et le ministre seuls peuvent avoir la parole.

M. CAILLAUX. — M. Outrey m'a mis en cause. (Applaudissements sur les bancs socialistes.)

M. LE PRÉSIDENT. — Il s'agit d'un fait personnel. Je vous donnerai la parole après la question.

Je vous prie de ne pas insister et d'attendre que la question soit vidée pour répondre à M. Outrey.

M. CAILLAUX. — Quoique j'aie été mis en cause par M. Outrey (Interruptions à droite), je suis trop respectueux de votre autorité et de la discipline parlementaire pour ne pas déférer à votre invitation. (Applaudissements sur les bancs socialistes.)

M. LE PRÉSIDENT. — Et maintenant j'invoite tout le monde au silence.

La parole est à M. Accambay.

M. ACCAMBAY. — Vous voyez combien la question est grave. M. Outrey dit : « C'est la pratique ! » Eh bien ! c'est une pratique fâcheuse.

Avec le rôle que jouent les contrôleurs, il arrive que les chefs de service perdent toute responsabilité vis-à-vis du ministre, parce qu'on leur a dit d'avance ce qu'ils devaient faire. (Très bien ! sur les bancs socialistes.)

M. Accambay poursuit ses critiques. Il se plaint que les circulaires ministérielles ne soient pas respectées par les chefs de corps. Le gouvernement a besoin d'une autorité sur le commandement. Et l'orateur serait d'avis de donner au gouvernement les pouvoirs de contrôle qui lui sont nécessaires pour exercer sa responsabilité. En réalité, il s'agit, on le devine, de donner au Parlement un contrôle qui irait presque jusqu'à la conduite des opérations.

Il cite, à l'appui de ses dires, la difficulté qu'eût la Commission de l'armée à obtenir des renseignements sur les distributions d'effets chauds aux armées. Il conclut en posant au ministre de la guerre les deux questions suivantes :

1^o Par quels agents de contrôle seront examinés les marchés passés par l'administration de la Guerre dans la période comprise entre le 31 août 1914 et le 1^{er} janvier 1916 ?

2^o Le ministre est-il résolu à exercer de sa seule autorité son contrôle aux armées en y envoyant des contrôleurs en missions temporaires et inopinées ?

Il faut qu'en temps de guerre surtout

chacun soit à sa place, à commencer par le gouvernement.

Et il descend de la tribune, très applaudi par les socialistes.

La réponse du général Gallieni

Un grand silence s'est établi dans la salle, bondée comme aux grands jours. M. le général Gallieni est à la tribune. Sobre et net, comme à son habitude, il numérote pour ainsi dire les critiques qui lui ont été adressées :

Je réponds à la première critique, dit-il, les attributions du contrôle.

Au début de la guerre, les stocks des approvisionnements ont été rapidement épuisés. Il a fallu les reconstituer, construire des usines. Les commandants de régions se sont trouvés dans une situation difficile ; les spécialistes étaient tous au front. Il n'y avait plus qu'un personnel insuffisant, plein de bonne volonté sans doute, mais peu apte à ces créations, à ces organisations. M. Messimy a pensé à employer les fonctionnaires du contrôle ; il les envoya dans les régions comme directeurs des services du matériel. Les fonctionnaires du contrôle ont été détournés de leur rôle naturel, ils sont devenus gestionnaires. Nous devons, sans doute, être les serviteurs du règlement, quand c'est absolument nécessaire ; mais, quand c'est le bon sens qui l'exige, nous ne devons pas hésiter à marcher contre le règlement avec le bon sens. (Rires et applaudissements.)

C'est un principe qui m'a toujours guidé, M. Messimy a donc bien fait ; et je crois qu'à sa place j'aurais fait exactement comme lui.

VOIX DIVERSES. — C'était M. Millerand. M. DUGLAX-MONTEIL. — Ce n'est pas une question de personne.

Le ministre de la guerre affirme qu'il a meilleure opinion que M. Accambray des contrôleurs qui sont l'émanation directe du ministre de la guerre. Il veut bien les rendre à leurs attributions naturelles, et M. Accambray est de son avis. Mais il commence par les disqualifier ! Le ministre se trouve, dès lors, dans une situation délicate. Il rencontre des difficultés pour trouver des contrôleurs, et on ne lui permet pas de se servir des contrôleurs existants. Que les contrôleurs ne soient pas toujours au courant des situations locales, d'accord ! Mais les contrôleurs actuels qui ont connu les difficultés des commandes de régions diverses sont dans de meilleures conditions pour contrôler aujourd'hui qu'ils ne l'étaient hier :

Rien n'est plus tenace que la routine ; elle voit dans les réformes une atteinte à des traditions séculaires et à des privilèges précieux. Toucher à ce vieil édifice démodé, c'est troubler les habitudes d'hommes qui, de père en fils, s'en sont constitués les gardiens jaloux et exclusifs. (Applaudissements.)

Le but est tracé ; j'espère l'atteindre et écarter les obstacles que je pourrai rencontrer sur ma route. Pour me fixer moi-même mon programme, j'ai rédigé une note où je précise mes intentions.

L'engorgement de l'administration de la Guerre, dit cette note, a trois causes : D'abord, l'abus des copies rendus qui arrivent au ministre ; puis la centralisation excessive, à l'intérieur même du ministère, je propose de ramener à cinq ou six le nombre des subdivisions directes du ministre. Les organes seraient au nombre de quatre : l'état-major et trois régions générales. Cette réforme sera accomplie à la fin de février.

En troisième lieu, toute notre administration remonte à la période napoléonienne ; elle s'inspire de ce double fait : connaître tous les détails, tenir compte de la lenteur des communications qui l'a amenée à tout rattacher au centre. Cette double concentration exige un travail énorme.

Nous réalisons un triple gain, de temps, de travail, d'argent, en renversant ce système, en organisant un contrôle mobile. (Très bien !)

Pour la comptabilité, le général Gallieni voudrait qu'on appliquât la comptabilité commerciale.

Il explique, au milieu des rires, qu'il a vu une situation administrative de la 29^e compagnie du 144^e de ligne, à la date du 9 octobre, comportant 420 lignes de mutations, et qui, déroulée, avait quatre mètres de long ! Un règlement qui oblige, en temps de guerre, à de tels errements est condamné.

Le ministre s'explique ensuite sur l'examen des marchés, et déclare estimer que son autorité n'est nullement bafouée comme l'a annoncé M. Accambray et termine en demandant qu'on laisse au général en chef la liberté, les responsabilités dernières à prendre pour mener l'armée à la victoire. « Nous sommes devant l'ennemi », dit-il, en quittant la tribune, longuement applaudi.

Mais M. Brizon (classe 1899), qui n'est pas devant l'ennemi, alors qu'il aurait l'âge d'y être, ne tient aucun compte de cet avis.

M. Brizon à la rescousses

M. Deschanel annonce, en effet, qu'il a reçu une demande d'interpellation de ce M. Brizon (37 ans, classe 1899) tendant à inviter le gouvernement à étudier les moyens de terminer la guerre au mieux et le plus vite possible.

De sa place, le président du Conseil déclare :

Les explications qui ont eu lieu entre le ministre de la guerre et M. Accambray doivent donner satisfaction à M. Brizon. Quand vous savez que le général en chef est en plein accord avec le gouvernement et que les contrôleurs peuvent venir rendre compte dans vos commissions de la marche des opérations, pourquoi instituer un débat public ? Il est impossible au gouvernement d'accepter ce débat.

M. Brizon (37 ans, classe 1899) déclare prendre acte. Mais il le fait en laissant percer des regrets et en se plaignant de la « censure présidentielle » qui l'a empêché de lire, la veille, les questions qu'il vient de transformer en interpellation.

Et il lit la première de ces questions : « Le siège du gouvernement est-il à Paris ou à Chantilly ? »

On interrompt et on rit. M. Deschanel explique que, s'il avait interdit la lecture des questions de M. Brizon, c'est que ces questions lui avaient paru contraires au droit constitutionnel.

Sur ce, M. Brizon lit la suite de ses questions dont voici la substance :

« Le ministre de la guerre et les sous-secrétaires d'Etat responsables ont-ils le droit de donner des ordres, et lesquels, dans la zone des armées ? »

« Quel jour prochain propose le gouvernement pour procéder avec la Chambre, réunie en comité secret, à un échange de vues sur la question du haut commandement, le droit de libre circulation des députés dans la zone des armées, et les moyens de terminer la guerre au mieux et le plus vite possible ? »

— Or, conclut M. Brizon, le ministre de la guerre n'a pas répondu à ces questions.

Et il demande au gouvernement de fixer à huitaine la discussion de ces questions évidemment palpitantes.

— A huitaine comme maintenant, riposte M. Briand, j'estime qu'un tel débat ne peut être développé devant le pays.

M. Deschanel met alors aux voix la proposition d'ajournement.

L'ajournement est voté.

M. Caillaux peut alors prendre la parole pour son fait personnel. Il est bref. Il tenait à ce qu'on sût bien qu'il donnait son adhésion à la proposition Accambray. Personne n'en avait douté !

M. Delahaye interrompt, en protestant au nom de la morale contre l'intervention de M. Caillaux et quitte la salle violemment au milieu des cris indignés des socialistes.

Une interpellation de M. Lagrosillière sur les exemplés et ajournés des colonies est fixée à vendredi.

M. Delahaye interrompt en protestations du travail à l'Imprimerie Nationale.

M. Ribot répond quelques mots qui donnent satisfaction à l'orateur dont les critiques étaient, d'ailleurs, des plus justes, et la séance est levée.

Jean Draut

Hors d'œuvre

Le règne du Poilu

Hier soir, j'avais pris une voiture pour regagner Auteuil, une voiture hippomobile. Car sur le métro Auteuil-Opéra, entre six et huit heures du soir, les deux cents places disponibles dans chaque train sont mises au concours entre six mille amateurs ; et, après diverses épreuves éliminatoires de boxe et de lutte à main plate, elles finissent toujours par rester aux concurrents du sexe fort... Quant au tram Auteuil-Madeleine, bien qu'il soit théoriquement obligé de cheminer sur un parcours fixé d'avance par deux rails, il finit toujours par se perdre dans les ténèbres du Ramelagh ou par s'égarer, inexplicablement, dans les forêts de la Muette... Et ne me parlez pas des automobiles, qui sont pilotées par d'anciens élèves du Conservatoire ou par des professeurs de billard en disponibilité ; la promenade finit toujours par un carambolage contre un camion automobile qui se trouve être le plus fort.

J'avais donc choisi un bon vieux cocher qui avait une bonne tête, et un bon vieux cheval qui avait une figure sympathique.

Je commençai par m'en repentir.

Le bon vieux cheval s'obstinait à tenir sa gauche, contre toute règle et toute prudence. L'itinéraire était d'ailleurs laissé à son initiative, ainsi que l'allure. Par instants, il s'arrêtait pour regarder le paysage ou pour s'orienter ; puis il repartait au pas, au trot ou au galop, suivant son humeur ou sa fantaisie.

— Dites donc, cocher, il m'a l'air de faire ce qu'il veut, votre cheval... Croyez-vous que nous arriverons ?

— C'est à lui qu'il faut demander ça, me répondit le cocher. Je n'y peux rien.

Je sens que je vais encore me faire dire des choses désagréables par les amis des animaux. Mais la vérité m'oblige à avouer que je dis au vieux cocher :

— Pourtant, vous avez un fouet...

— Y pensez-vous ? fit le cocher avec indignation... C'est un cheval réformé qui revient du front. Il a eu une oreille cassée ; il a reçu un éclat d'obus dans la cuisse... Taper dessus ? ça ne serait pas à faire.

Pour plusieurs raisons, je regrettais de n'avoir pas pris une autre voiture. Mais je fus fier d'avoir été conduit par un ancien cheval combattant, et heureux de constater que les cochers de fiacre eux-mêmes, si peu respectueux par tempérament et par tradition, avaient la vénération et le culte du Poilu.

ZETTE

La chasse au lasso

Vendredi dernier, vers neuf heures, à l'angle de la rue Dareau et de l'avenue d'Orléans, deux solides gaillards, hauts en couleur, se promenaient de long en large, les mains derrière le dos.

Survint un petit chien, qui cherchait aventure, et qui trouva ce qu'il cherchait : un des promeneurs se précipita vers la bête, et avec une adresse surprenante, la cueillit au lasso au moyen du fil de fer qu'il dissimulait derrière son dos. Le chien, encerclé par le cou et par le milieu du dos, se mit à pousser des hurlements lamentables. Une vieille dame, attirée par ces appels, se rua sur le chasseur de

chiens, et essaya de lui faire lâcher prise. Courageusement, le deuxième sportsman, qui jusqu'alors s'était contenté du rôle de spectateur, s'employa à étrangler la vieille dame, pendant que son camarade continuait à étrangler le chien.

Un agent en uniforme apparut sur ces entrefaites. Les spectateurs, rassérénés, s'apprêtèrent à acclamer la punition du crime et la récompense de l'innocence outragée.

Mais un des chasseurs de chiens dit à l'agent :

— Emmenez-moi cette femme au poste !

L'agent obéit et se saisit de la vieille dame. Car les chasseurs de chiens étaient, paraît-il, des fonctionnaires de la préfecture de police, chargés d'un service public.

Le cinéma des munitions

Nous parlions, hier, d'un film qui avait été pris au sous-secrétariat des munitions et où tous les auxiliaires avaient figuré, les uns pour leur propre agrément, les autres pour faire plaisir à leur jeune et si sympathique sous-secrétaire d'Etat.

Mais nous n'avons pas dit que le numéro le plus sensationnel de ce spectacle consistait dans le défilé du service automobile des munitions.

Le service automobile était représenté par un motocycliste ayant un panier au derrière, et qui, tout doucement, marchant à l'allure réglementaire du piéton auxiliaire, défilait au milieu du cortège.

A la 20^e

Les Parisiens ont déjà rencontré dans les rues des soldats portant sur le bras gauche un galon rouge en forme de V renversé. Cet insigne tant réclamé par l'opinion publique désigne les blessés versés dans l'auxiliaire.

Le commandant de la 20^e section S. E. M., casernée à l'Ecole Militaire, vient de faire paraître un ordre du jour interdisant, sous peine des plus graves punitions, le port de ce chevron qui, paraît-il, n'est pas réglementaire.

Mais pourquoi n'est-il pas réglementaire ?

Pour qu'il soit réglementaire, il suffit de le mettre dans le règlement ; et le chevron des blessés a bien mérité cette incorporation.

Quatre-vingts clous

Les travaux exécutés sur le front ne sont pas affranchis de la formule administrative qui régit les formations de l'arrière.

C'est ainsi que les ouvriers spéciaux chargés de préparer des cadres de mines ne sont pas astreints à un certain nombre d'heures de travail qu'on leur demanderait d'employer le mieux possible. Non. Ils reçoivent chacun 80 clous. Celui qui a fini de dépenser ses 80 clous regarde travailler les autres. Et lorsque tous les poils ont employé leurs 80 clous, ils posent leurs marteaux, et attendent que, le lendemain, l'administration leur ouvre un nouveau crédit.

Et pendant ce temps-là, les Boches, qui emploient des méthodes plus expéditives, prennent une avance sérieuse dans le domaine des galeries souterraines.

La bande des « Culottes courtes »

Le film policier et le cinéma criminel ont particulièrement sévi à Chalon-sur-Saône.

Les résultats ne s'en sont pas fait attendre. Des lettres de menace, signées La main qui étirent ont été envoyées à des commerçants, à des particuliers et même au commissaire de police de la ville.

Des jeunes gens ont reçu des rendez-vous mystérieux et prometteurs, où ils ont été reçus par des gamins masqués qui leur ont abimé la figure à coups de bouteille.

L'enquête a prouvé qu'il existe à Chalon une bande de « comitadjis » recrutée sur les bancs de l'école communale et pourvue d'un capitaine, d'un lieutenant, de tout ce qu'il faut pour aller sur les bancs de la police correctionnelle.

Il faut espérer que les membres de la « Main qui étirent » feront bientôt connaissance avec la « Main qui taloche ».

Le Palais de Justice qui tremble

La statue de Memnon, à Thèbes, rendait, dit-on, des sons éoliens, chaque fois que les rayons du soleil venaient réchauffer son colosse de pierre.

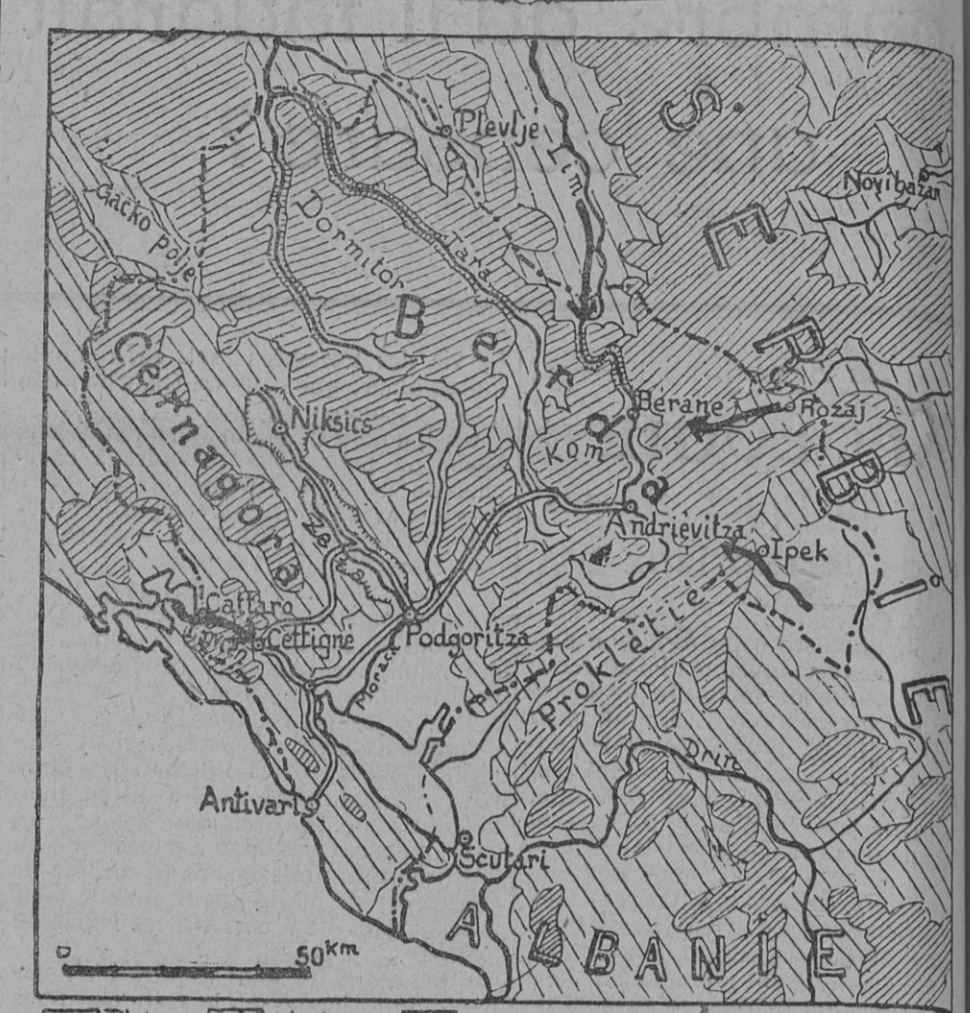
Ainsi, depuis quelque temps, le palais de justice tremble et murmure longuement dans sa partie destinée aux bureaux du parquet de la Seine et à ceux qui sont affectés aux juges d'instruction.

Ingénieurs et architectes ont cherché, scruté, palpé ; s'ils ont trouvé la raison, les cuves d'eau alimentant sous les combles le chauffage central, ils ont été incapables d'appliquer le remède.

Et depuis, tout tremble au palais de justice : le bâtiment, la voix du juge qui se fait sévère, celle de l'avocat qui défend la veuve et l'orphelin, et surtout l'inculpé attendant la sentence qui doit l'acquitter ou à jamais le flétrir.

Réalités géographiques

Scutari et le Montenegro



Plaines, Montagnes, Hautes montagnes au-dessus de 1000 m, Offensive autrichienne, Frontière du Montenegro, Route carrossable

Il y a quelques jours, à propos de la situation de l'armée serbe, j'invitais les lecteurs de l'Œuvre à regarder en face les réalités géographiques (articles des 16, 18 et 20 janvier avec carte). Nous avons vu l'Albanie intérieure, toute montagneuse, sans routes et sans ressources, la plaine côtière inondée et impraticable en hiver. Les faits exposés faisaient pressentir l'impossibilité de ravitailler et de réorganiser sur place l'armée serbe. Il a fallu se rendre à l'évidence... La jonction des Italiens de Valona et des Albanais d'Essad pacha ne paraît même pas avoir pu s'effectuer.

A propos du Montenegro, j'ai montré, au moment où l'on discutait encore sur sa capitulation, quelle merveilleuse forteresse naturelle il représentait ; mais nous avons saisi sur la carte son point faible : ce couloir de bassins et de plaines fertiles séparant l'apre Cernahora de la Berda et s'ouvrant au Sud sur le bassin de Scutari (article du 21 janvier avec carte reproduite aujourd'hui). Rappelez-vous maintenant les points occupés par les Autrichiens aussitôt après Cetigné ; Niksics, Podgoritza... Il y a trop longtemps qu'on étudie à Vienne le Montenegro, qu'on en dresse des cartes cent fois plus exactes que celles qui sont livrées au public, pour en ignorer les parties vitales. On nous annonce maintenant la prise de Scutari. C'est l'isolement définitif des forces qui ont pu se maintenir dans les montagnes de la Berda.

Scutari pouvait-il être défendu ? Ceux qui connaissent cette curieuse ville n'auraient pas hésité à dire oui. Il est regrettable qu'on n'ait pas pris plus tôt les mesures nécessaires à ce sujet.

res, apparaît comme une traînée blanche à travers la plaine. Au Sud, la Drinassa, dérivation naturelle du Drin, se court vers le lac, roulant des masses d'eau et de sable ; la Bojana en sort large de plus de cent mètres, et déroule jusqu'à la mer ses méandres capricieux. A ce carrefour d'eaux courantes et dormantes s'est posté Scutari, amas confus de maisons basses et de jardins.

L'occupation par les détachements internationaux, en 1913, a laissé comme traces quelques boutiques et des noms de rues où l'Allemand conduit le français. Mais bien peu de choses ont été changées à l'aspect de la ville : rues tortueuses ou en cul-de-sac entre des murs aveugles derrière lesquels la maison se cache dans le verger.

L'aspect est riant en été. Mais, en hiver, quand le lit du Kiri est rempli, que le lac déborde largement et entre dans les rues du bazar, que la Bojana et la Drinassa elle-même inondent la plaine, on a l'impression d'être isolé de tout. Cette situation méritait considération.

Il y a plus : La cuvette où est tapie la ville est presque fermée par des hauteurs disposées en arc de cercle comme des redoutes naturelles. Ces buttes dont le Taraboch est la plus connue étaient fortement occupées au moment où les Monténégrins assiégeaient Scutari en 1912. On suivait encore, avant le début de la guerre actuelle, le tracé des tranchées que les Turcs avaient jadis garnies de fils de fers barbelés importés d'Essen. Etait-il si difficile de rétablir ce système de défense ? La distance n'était pas longue depuis la côte et la Bojana, praticable aux bateaux tirant un mètre, pouvait porter canons et munitions...

Encore trop tard ! Quand cesserons-nous de répéter ce mot ? Quand la préoccupation des réalités géographiques jouera-t-elle, dans les conseils des Alliés, le rôle qu'elle devrait avoir ?

François Lebon

A l'Hôtel de Ville

Grands blessés et mutilés hospitalisés par le département de la Seine

M. Georges Lemarchand a fait distribuer à ses collègues du Conseil général une proposition tendant à créer des hospices spéciaux à Paris et dans le département de la Seine, pour y recevoir, au lendemain des hostilités, les mutilés célibataires, sans père ni mère, et aussi ceux qui, même à leur foyer personnel ou chez des parents ou des tiers, ne pourraient pas se procurer, avec leur maigre pension, tous les soins que réclame leur santé ou qu'imposeraient leur mutilation ou leurs blessures.

L'auteur propose d'affecter, à titre définitif, les grands hôtels appartenant à des sujets des puissances ennemies, et quel que soit le lieu de leur emplacement, à l'hospitalisation des grands blessés qui se trouvent dans les conditions prévues ci-dessus.

Il propose également la construction d'hospices spéciaux avec tout le confort moderne. A l'objection qui peut être faite que ces hospices modèles ne dureront qu'un temps limité à la vie des mutilés, l'auteur de la proposition répond qu'ils serviront plus tard aux invalides et mutilés du travail, et aux nombreux vieillards usés par le travail, qui ont, par leur intelligence, contribué à la prospérité nationale, à la fortune commune.

M. Georges Lemarchand estime qu'il appartient au département de prendre cette initiative et d'apporter une solution rapide ; car, dit-il, si nous abandonnons les grands blessés, les mutilés à leurs seules ressources, ne risquerait-on pas de les exposer soit à être soignés avec plus ou moins de clairvoyance, soit même à être exploités par ceux qui les auront recueillis et qui, peut-être, à la longue, finiront par les considérer comme une charge onéreuse et pénible.

Record franco-belge concernant les militaires

Le Journal officiel d'aujourd'hui publie la déclaration franco-belge suivante, relative à la juridiction pénale militaire :

Le gouvernement de la République Française et le gouvernement de S. M. le roi des Belges sont d'accord pour reconnaître, pendant la présente guerre, la juridiction exclusive des tribunaux de leurs armées d'opérations respectives à l'égard des personnes appartenant à ces armées, quels qu'ils soient le territoire où elles se trouvent et la nationalité des inculpés.

Dans le cas d'infractions commises conjointement ou de complicité en territoire belge par des individus faisant partie de ces deux armées, les auteurs et complices français sont déferés à la juridiction militaire française et les auteurs et complices belges sont déferés à la juridiction militaire belge.

Dans le cas d'infractions commises conjointement ou de complicité en territoire français par des individus faisant partie de ces deux armées, les auteurs et complices sont déferés à la juridiction militaire française, à l'exception des Belges qui ont été arrêtés par l'autorité belge.

Les deux gouvernements sont aussi d'accord pour reconnaître pendant la présente guerre la juridiction exclusive en territoire français des tribunaux français à l'égard de personnes étrangères à l'armée belge qui commettraient des actes préjudiciables à cette armée et la juridiction exclusive en territoire belge des tribunaux belges à l'égard de personnes étrangères à l'armée qui commettraient des actes préjudiciables à ladite armée.

Oser dire ce que tout le monde pensait tout le secret de notre succès.

LA CONTREBANDE par la Suède

Les Suédois sont de mauvaise humeur. L'Entente prétend leur interdire de ravitailler l'Allemagne. Le blocus devient plus efficace, si bien que Goebert, par exemple, qui, avant la guerre, était presque un port anglais, est maintenant hostile aux voyageurs de nos alliés. L'Allemagne est au contraire reçue à bras ouverts ; n'est-il pas toujours prêt à payer le prix qu'on lui demande pour toute marchandise qu'on lui offre ?

La contrebande au profit de l'Allemagne s'exerce ouvertement en Suède. Voici, entre mille, quelques exemples de réclame cueillis dans la presse. On lit dans le *Stockholms Dagbladet* :

FOURNISSEURS SÉRIEUX
Pouvant se lier pour les offres de lard, viande, bœuf, porc (fraîchement abattu), suif, graisse, huile, déchets de graisse, beurre, sirop, café, cacao, chocolat, sardines, harengs, cannelle, noisettes, amandes, saucissons, vivres de tout genre, mousses de tourbières, bougies, métaux de tout genre, ainsi que les articles en caoutchouc, le tout avec licence d'exportation et de préférence sur wagon départ. Sont invités à écrire à M. Arthur Stern, Grand-Hôtel à Stockholm. Pour prendre rendez-vous, s'adresser à l'hôtel, de 2 heures à 4 heures.

Dans le même journal :
ON EST ACHETEUR
DE 28 TONNES DE MITRAILLE DE CUIVRE
à 2 couronnes 22 le kilo
franco sur wagon départ
à Stockholm

Réponse à Kompensation, 3619, à l'adresse de *Almanna Tidnings Kontoret*, Gustaf-Adolfsborg, Stockholm.

Plus loin encore c'est un courtier qui offre « 33.000 mètres de toile à voile, toile de tente et toile de bâche provenant du solde d'une grosse fourniture militaire, au prix normal ancien, par parties de 1.000 mètres » (s'adresser au *Svenska telegrafbyrån* à Stockholm) ; — un autre intermédiaire offre « 20.000 kilos de chocolat « militaire » (sic). Echantillons et prix en écrivant « Boîte postale 22 à Stockholm 2 ».

LES ENQUÊTES UTILES

A propos de l'étrange enquête, exigée dans les quarante-huit heures par le directeur du service de santé, à seule fin de savoir si la présence des infirmiers auxiliaires dans les hôpitaux pouvait avoir une influence sur l'état sanitaire de l'armée, nous avons exprimé des doutes sur l'utilité de pareils travaux et promis qu'à l'occasion nous signalerions à M. Justin Godart les enquêtes qu'il serait vraiment intéressant d'ordonner pour mettre fin à certains abus. Voici, par exemple, un fait qui mérite d'attirer son attention :

Dans le service de santé, comme dans toutes les administrations de l'Etat d'ailleurs, les registres, bordereaux, certificats, bons, carnets, états, etc., etc., sont innombrables. La fourniture de ces pièces est donc très importante et, bien que les imprimés qui en sont chargés n'aient pas de monopole, ils sont généralement sans concurrents. Faisant de grosses affaires avec l'Etat, ils devraient par suite le traiter avec des égards particuliers. En est-il ainsi ? Pas toujours.

Nous avons sous les yeux deux tarifs, émanant du même imprimeur, établis à la même date, octobre 1915, et portant sur la même fourniture. Mais les prix sont tout différents. Dans le tarif n° 1, par exemple, nous voyons que le modèle 221 A (situation journalière des malades) coûte 1 fr. 35 le cent et dans le tarif n° 2, le même article coûte 3 francs. Le modèle 236 (liste de linge à échanger) vaut 60 centimes d'après le premier et 1 fr. 50 d'après le second. Les bons d'appareils prothétiques cotés 95 centimes dans le tarif n° 1 valent 2 francs dans le tarif n° 2.

Et ainsi de suite ; nous pourrions multiplier les exemples mais ce serait fastidieux. Pourquoi ces deux tarifs ? Pourquoi cette différence de prix ? Nous avons tenu à le savoir ; nous aussi, nous avons fait notre petite enquête et voici ce que nous avons appris :

Le tarif n° 1 est envoyé aux hôpitaux sédentaires qui sont des clients permanents. Le tarif n° 2 est adressé aux hôpitaux temporaires qui ont été créés depuis la guerre et sont appelés à disparaître à la fin des hostilités. Les premiers sont donc des clients plus intéressants que les seconds ; de plus, ils sont gérés par des officiers de l'active, mieux au courant des prix usuels que les officiers de réserve qui dirigent les hôpitaux temporaires. Le fournisseur trouve donc tout naturel de majorer ses prix pour ces derniers et dans les proportions vraiment excessives.

Nous, nous trouvons la chose moins naturelle car, en fin de compte, c'est toujours l'Etat qui paie, ce s'agit de le contribuer. Et nous nous étonnons que le service chargé du contrôle des dépenses générales ne s'étonne pas comme nous. — M. S.

Ainsi, de l'aveu même des Suédois, la contrebande au profit de l'Allemagne est devenue telle qu'elle constitue un danger pour la population et l'industrie suédoises elles-mêmes.

Rien d'étonnant que les Alliés aient pris des mesures pour l'enrayer. L'Angleterre décida, par exemple, de ne plus fournir de charbon à la Suède qu'en vertu de licences spéciales. Immédiatement, à Stockholm, l'éclairage dut être réduit de 50 0/0. La municipalité de Malmo ayant voulu acheter dix mille tonnes de houille, on ne lui en accorda que cinq mille. Les Suédois se plaignent amèrement et s'adressèrent à l'Allemagne. De plus, les mesures prises par les agents consulaires britanniques pour dépister les contrebandiers furent appelées « espionnage ». Les agents allemands dont nous signalions hier l'active propagande ne manquèrent pas d'exciter à ce propos l'amour-propre national suédois particulièrement sensible. Le gouvernement germanophile s'en mêla ; il n'en fallait pas tant pour « monter » une partie de l'opinion publique contre l'Entente.

Si les Suédois veulent bien réfléchir quelques instants, ils se rendront vite compte de l'impossibilité où nous nous trouvons de fermer les yeux sur leurs fructueux trafics. Qu'ils cèdent au plus haut prix à nos ennemis toutes les denrées qui leur sont nécessaires, libre à eux ! Mais s'ils s'adressent ensuite à nous pour se ravitailler eux-mêmes, ou pour continuer leurs affaires, ils se heurteront à un refus absolu. Qu'ils se disent bien que toutes les tentatives de chantage échoueront. A eux de faire leur police eux-mêmes. Que le gouvernement consente à empêcher les trafiquants de réaliser de gros bénéfices en raffant au profit de l'Allemagne les vivres du pays, et la situation économique de la Suède redeviendra normale. Le parti libéral, le parti socialiste suédois le savent bien et il semble peu probable, malgré les menaces du président du Conseil, que le peuple ami de Suède entre en guerre contre la France et ses alliés, pour le plus grand profit de quelques commerçants, la joie du roi de Prusse, la gloire du noble M. de Hamerskjöld et de sa reine allemande.

LA BANQUE DE FRANCE

L'assemblée générale des actionnaires de la Banque de France s'est tenue le 27 janvier, sous la présidence de M. G. Pallain, gouverneur de la Banque, qui a donné lecture du compte rendu des opérations pour l'exercice 1915. Le rapport des censeurs a été présenté par M. Ch. Petit.

Ces documents font ressortir, sur les chiffres de l'exercice précédent, une très considérable augmentation de l'encaisse or, qui atteignait, au 24 décembre 1915, 5 milliards 80 millions, sur une encaisse métallique totale de 5.431 millions.

Le total des rentrées d'or, au cours de l'exercice, a été de 1.487 millions, chiffre ramené à 921 millions par des envois d'or faits en vue de faciliter nos règlements à l'étranger. Le solde des disponibilités et avoir à l'étranger s'élevait à près d'un milliard, après prélèvement au cours de l'exercice d'environ 800 millions livrés au commerce français pour le même objet.

Les avances à l'Etat ont passé de 3.900 millions à 5 milliards, soit une augmentation de 1.100 millions pour l'exercice. La circulation s'est élevée de 10 milliards à 13 milliards 200 millions.

L'amélioration de la situation économique du pays est attestée par l'augmentation du portefeuille d'effets de commerce non prorogés, qui a passé d'un minimum de 200 millions à près de 400 millions, et par la réduction du portefeuille des effets prorogés. Entre le mois d'octobre 1914 et le 24 décembre 1915, les remboursements sur ce dernier portefeuille avaient dépassé 2.680 millions et le solde était ramené à 1.800 millions environ.

Près du cinquième du montant total des souscriptions à l'Emprunt 5 0/0 de la Défense Nationale a été recueilli par l'intermédiaire de la Banque de France, pour un capital nominal d'environ 3 milliards (2.963 millions), en 300.798 souscriptions.

Les sommes payées par la Banque de France au Trésor s'élevaient à 23 millions, dont 10.125.000 francs pour la redevance sur la circulation productive, 7.160.000 pour la redevance spéciale sur l'intérêt des avances consenties au Trésor et 2.850.000 francs pour les droits de timbre sur la circulation.

L'assemblée générale a élu : censeur, M. E. Baillière, industriel, membre du Conseil d'escompte, ancien membre de la Chambre de Commerce de Paris, en remplacement de M. Guillaud, industriel, et régents, MM. Emile Pluchet, agriculteur, président de la Société des agriculteurs de France, ancien président de l'Académie nationale d'agriculture, en remplacement de M. Benard, agriculteur, et M. Morel, trésorier-payeur général de Meurthe-et-Moselle.

Comité interparlementaire franco-anglais qui se réunira à Paris fin février. Ces délégués sont MM. Cachin, de Chambrun, Franklin-Bouillon, Guernier, Lebrun, Georges Leygues, Maurice Long, Moutet, Outrey, Jacques Piou et Henry Simon.

L'affaire Garfoukel, Lombard et C^{ie}

Le capitaine Bouchardon, rapporteur près le troisième Conseil de guerre, après avoir passé sa matinée d'hier à interroger le secrétaire d'état-major Duboscq, un des militaires les plus compromis dans l'affaire des fausses réformes, a fait venir à son cabinet, dans l'après-midi, le docteur Lombard. Il l'a confronté avec les soldats écroués à la prison du Cherche-Midi, presque tous bénéficiaires des bons offices rémunérés du docteur.

Le capitaine-rapporteur a fait s'expliquer le docteur Lombard sur tous les points sur lesquels Garfoukel l'avait mis en cause. Puis, le capitaine Bouchardon a eu une assez longue entrevue avec le docteur Socolet, médecin-légiste, auquel il a demandé certaines précisions sur son volumineux rapport médical.

Aujourd'hui, il procédera à la continuation de l'interrogatoire de Garfoukel.

Les toiles du Louvre

La protestation du *Journal des Débats* contre une exposition éventuelle de tableaux du Louvre à Toulouse a trouvé un écho dans plusieurs journaux et nous avons été de ceux qui ont approuvé notre confrère de tout cœur.

En présence de cette levée de boucliers, M. Dalimier, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, a cru devoir donner quelques explications par l'intermédiaire d'une agence. Il n'a jamais été question, a-t-il dit, de faire une exposition d'ensemble des tableaux et des collections enlevés du Louvre en août 1914 pour les mettre à l'abri. Il s'agit simplement de donner satisfaction à la municipalité de Toulouse en lui prêtant une dizaine de toiles et quelques tapisseries que le public pourrait venir admirer moyennant un prix d'entrée dont profiterait une œuvre de guerre.

Nous sommes certains qu'il n'est jamais venu à l'esprit de l'administration des Beaux-Arts de transporter le Musée du Louvre à Toulouse et d'y exposer les huit cents toiles qui furent emballées au moment où l'on craignait l'invasion allemande. Mais il ne saurait même être question d'exposer dix toiles, ni cinq, ni une, du moment qu'il y a danger pour elles.

Le profit qu'une œuvre de guerre pourrait retirer d'une exposition de ce genre n'est pas non plus une raison suffisante pour la justifier.

Que le projet soit enterré, voilà la vraie solution.

Le blocus et la victoire

Toute la presse commente le discours de sir Edward Grey sur la nécessité d'affamer de plus en plus durement le ventre boche.

Et d'abord, ce blocus fut-il efficace jusqu'à ce jour ?

M. Maurice Barrès (*L'Echo de Paris*) ne le croit guère.

Le blocus existe-t-il ? Non ! Son inexistence apparaît avec évidence dès que l'on examine ce que l'Allemagne a reçu de denrées principales depuis le commencement de la guerre.

Au cours de 1915, l'Allemagne s'est assurée, par la Hollande et les Pays Scandinaves, une masse de fourrages correspondant aux deux tiers de ses besoins ; or, vous savez, nous le disons hier, que c'est par le manque de fourrages qu'on l'affamerait le plus sûrement. Elle a importé la presque totalité de sa consommation normale en graisses et huiles animales, la moitié de ses besoins en graines oléagineuses et une quantité d'huile végétale qui compense largement le déficit de son importation en graines oléagineuses. Elle s'est procuré la moitié de son importation normale de coton et des quantités considérables de peaux, de cuivre, d'étain, etc.

M. Milhaud (*le Rappel*) estime qu'il faut bloquer et même serrer à bloc, en agissant avec tact en ce qui concerne les Suédois.

L'Angleterre est décidée à boucher les fissures par où un commerce fructueux, mais coupable, des neutres alimente l'activité économique de l'Allemagne.

Cette décision énergique, sir Edward Grey vient de la signifier aux neutres.

Et tous les Alliés applaudiront à ses fermes déclarations.

Il n'est pas admissible que de petits pays, dont l'indépendance ne sera maintenue que

Les idées qui passent...

L'inertie administrative

Malgré l'énergique vouloir du général Gallieni, les bureaux de l'administration militaire persévèrent en leurs routines d'antan. Les appels inutiles d'invalides et de demi-invalides, les tracasseries médicales subies par les auxiliaires en sont le plus flagrant témoignage.

M. Charles Humbert (*le Journal*) écrit à ce propos :

Un général, qu' m'écrivit pour m'encourager dans ma campagne, m'assure que l'on n'a pas eu à se féliciter, au point de vue physique, des « récupérés » : 75 0/0 des services réformés, reversés dans le service armé, ont dû être presque aussitôt évacués du front.

Des médecins-majors protestent auprès de moi contre le fâcheux esprit qui fait conserver sous les drapeaux des hommes impropres à tout service, des impotents véritables, des borgnes, des myopes presque aveugles, des demi-fous, des tuberculeux avérés... Et l'on songerait à en augmenter encore le nombre ? Non ! mille fois non ! Assez de ce recrutement qui ne sert à remplir que les dépôts, les infirmeries et les cimetières ! Assez de ce gaspillage qui impose au budget la charge d'entretenir et de soigner tous ces malheureux !

Et M. Léon Bailly (*l'Intransigeant*) abonde dans le même sens :

C'est dans l'emploi des auxiliaires que la Bureaucratie s'est révélée maîtresse en escamotage. La loi Dalbiez est faite, pense-t-on là-haut, pour être violée. Violons. On la prend à contre-sens. On lui fait dire tout le contraire de ce qu'elle dit. On impose aux auxiliaires des visites mensuelles, là où la loi précisait : inspections tous les six mois. On convoque les anciennes classes des invalides, des déserteurs qu'on arrache à la vie active de l'intérieur. On emploie pour des travaux de bureau ou de manutention dix mille hommes là où il suffirait de quelques centaines bien commandés. On se refuse à rapprocher ces auxiliaires de leur habitation (économie perdue pour l'Etat) ; on verse au service actif des invalides, des malades, des affaiblis qui, quinze jours après, vont encombrer les hôpitaux (écritures inutiles, temps perdu, argent perdu, hommes gaspillés).

Payons en souriant

Cette formule hardie est due à la plume de M^e Chenu (*le Gaulois*). L'éminent ex-bâtonnier estime que le contribuable doit s'incliner, avec le sourire, sous le faix des impôts :

L'application, qui nous est annoncée de l'impôt nouveau n'est qu'un modeste essai et comme une expérience de laboratoire. On nous l'a dit : laissons-nous faire.

A coups discrets, on frappe à la caisse. N'est-ce que cela pour qui peut craindre à toute heure d'être frappé au cœur ? Ouvrons. Ne discutons pas, ne rouspétons pas. L'ennemi est encore à nos portes. Paix de mauvaise humeur. Payons et gardons le sourire. Le percepteur qui ne s'y attend pas et qui n'en a pas l'habitude sera bien étonné.

La Censure et le Parlement

Le *Cri de Paris* émet sous une forme piquante de fort judicieuses observations sur l'attitude de nos honorables quant à la censure :

Ce qui indigna les députés, ce n'est pas que la censure coupe telle ou telle information, ni même empêche telle ou telle polémique, mais qu'elle ait laissé passer, depuis le début de la guerre, tant d'articles, d'échos, de dessins, voire de nouvelles désagréables pour MM. les parlementaires. Puisqu'ils ne sont pas protégés, la censure est évidemment illégale.

Ah ! si la censure commençait par supprimer tout ce qui peut nuire au prestige des députés, elle serait à coup sûr une institution utile, précieuse, qu'il faudrait placer au premier rang des choses intangibles.

L'Emprunt de la Victoire

Il est rappelé aux souscripteurs de l'Emprunt de la Défense Nationale qu'aux termes de l'arrêté ministériel du 7 janvier 1916, les titres de rente 3 0/0 affectés aux souscriptions doivent être déposés au Ministère des Finances — Pavillon de Flore — avant le 1^{er} février 1916.

La Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Paris invite, en conséquence, les souscripteurs qui se sont présentés à ses guichets et qui ont pris l'engagement de verser des rentes 3 0/0 à venir, d'urgence, à la Caisse d'Epargne, 9, rue Coq-Héron, et 19, rue du Louvre, retirer leurs récépissés de souscription et, s'il y a lieu, leurs inscriptions de rente 3 0/0.

L'éclairage à Paris

Plusieurs particuliers parisiens et des directeurs de théâtres avaient soumis au général Maunoury, gouverneur militaire de Paris, une requête tendant à l'augmentation de l'éclairage dans la capitale.

Dans une lettre qu'il vient d'adresser, par délégation spéciale, aux intéressés, le général Galopin, commandant la place, leur a fait savoir que, sous peine de compromettre les intérêts supérieurs dont il a la charge, en ce qui concerne la protection de Paris contre les attaques éventuelles des avions allemands, il ne lui paraît pas possible d'apporter au régime actuel de l'éclairage de Paris d'autres améliorations que celles qu'il a décidées précédemment.

grâce à nos efforts, puissent s'enrichir et soutenir l'Allemagne pendant que nos vaillantes troupes luttent pour la liberté de l'Europe.

Il faut resserrer le blocus et le resserrer étroitement.

Enfin ! nous écrierons-nous tous d'un même cœur ! oui, enfin !

Reste la question de la Suède, très complexe, et qui doit être traitée à part, en fonction des intérêts russes et des intérêts franco-anglais.

C'est là une situation particulière et exceptionnelle. Il faut la régler avec attention et ne pas faire inconsidérément le jeu de la reine allemande, de Sven-Hedin et du parti germanophile des activistes.

M. le lieutenant-colonel Rousset (*la Liberté*) applaudit, lui aussi, aux conclusions de sir Grey :

Eh oui ! l'Allemagne croyait être rapidement victorieuse, et elle avait tout arrangé pour cela. La lutte, en se prolongeant, la plonge dans des embarras incalculables. Notre devoir est d'augmenter ceux-ci le plus possible, et c'est pourquoi nous applaudissons des deux mains aux mesures que l'Angleterre, d'accord avec ses alliés, se dispose à prendre pour boucher toutes les fissures qui s'étaient produites dans un blocus qui eût dû être plus hermétique et encore plus rigoureux.

Un blocus intégral aurait pour effet certain de surexciter tout d'abord l'énergie intérieure des Germains, grands chimistes et grands agriculteurs, qui chercheraient à remplacer par leur effort sur leur propre sol, tout ce qui ne leur viendrait plus de l'étranger.

Il y aurait là un sursaut de fureur qui se traduirait militairement par une volonté plus farouche de vaincre à tout prix le plus tôt possible.

Le blocus complet ne serait donc nullement la fin de la guerre, car la terre allemande possède assez de ressources minérales et végétales pour que la science allemande en tire des possibilités prolongées de subsistance et de résistance.

Le blocus complet ne serait pas non plus réalisable sans amener contre nous tous les neutres, en sorte que nous aurions recours à un remède peut-être pire que le mal.

La victoire vraie se décidera sur le champ de bataille.

LA VIE CHÈRE

Marché assez animé, hier matin, aux Halles Centrales ; approvisionnements abondants. La baisse importante enregistrée la veille sur les veaux entiers et les gigots ne s'est pas maintenue ; ces deux denrées sont revenues aux prix précédents.

Table with 2 columns: VIANDE and Le kilo. Rows include Pot-au-feu, Alouay entier, Veau entier, Epaulé de veau, Mouton entier, Gigot, Ragout de mouton, Porc entier.

Table with 2 columns: VOLAILLE and Le kilo. Rows include Poulet, Lapin, Oie.

Table with 2 columns: POISSON and Le kilo. Rows include Cabillaud, Carrelet moyen, Congre, Raie, Hareng français, Maquereau.

Table with 2 columns: FROMAGE and Le kilo. Row includes Camembert de Normandie.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Il y a patron et patrons

Le nommé Hunziker est le garçon de vingt ans qui a enlevé le drapeau du consulat allemand de Lausanne. Pendant vingt-quatre heures les dépêches officielles nous parlaient de l'auteur de l'acte, de l'inconnu, du jeune homme : à partir de onze heures du soir elles l'ont qualifié d'individu : « l'individu qui... la fuite de l'individu, etc. » C'est le commencement des sévérités de l'histoire.

Mais il s'est trouvé une justice qui va plus vite en besogne que celle de l'histoire, c'est celle du patron. Hunziker était employé dans une maison de commerce : son patron l'a immédiatement mis à la porte en déclarant qu'« il ne pouvait consacrer à son service un individu qui avait commis un acte de nature à compromettre la sécurité du pays et à créer des difficultés aux autorités ».

Cet exposé des motifs du patron d'Hunziker est une leçon pour les patrons de la Suisse elle-même. Car il existe deux « individus » qui ont commis des actes de nature à compromettre la sécurité du pays et à créer des difficultés aux autorités ; ils se nomment Egli et von Wattenwyl ; ils sont colonels ; ils n'ont pas cessé de l'être ; l'idée qui est venue en moins de vingt secondes au négociant de Lausanne n'est pas venue en vingt jours au gouvernement : « Nous ne pouvons conserver à notre service deux individus qui, etc., etc. » — ACHILLE PLISTA.

Le président Wilson émet des propos sibyllins

New-York, 28 janvier. — Dans un discours prononcé hier devant le monde des affaires de la Cité, M. Wilson a dit : « J'ai cherché à maintenir la paix malgré une opposition très grande et parfois très injuste, et je serai toujours prêt à employer mon pouvoir pour m'opposer à une catastrophe telle que la guerre. Personne donc ne me reprochera de me servir de mon autorité pour amener la guerre. »

Mais il est une chose que les Américains préfèrent à la paix : ce sont les principes sur lesquels leur vie politique repose. Accentuant fortement le ton, M. Wilson continue :

« Les Américains sont prêts à tout moment à prendre les armes pour défendre leur honneur. Ils ne recherchent jamais un conflit, mais ils ne l'éviteront pas non plus par pusillanimité, car s'il y a une chose pour laquelle la nation doit se battre, c'est le maintien de l'intégrité de ses propres convictions. »

« Ce que je veux essayer de vous démontrer, c'est que la situation du monde entier n'est plus ce qu'elle était hier, et on peut parfaitement entretenir des doutes sur ce qu'elle sera demain. Il n'est impossible de vous dire ce que les relations internationales de notre pays seront demain, et j'emploie ce mot dans son sens littéral. En de telles circonstances, je ne saurais donc jamais demeurer silencieux et laisser croire au pays que demain est aussi sûr qu'aujourd'hui. »

« L'Amérique ne sera jamais l'agresseur, mais l'Amérique ne contrôlera nullement le monde entier, nous devons nous faire les serviteurs fidèles des choses que nous aimons et être prêts à les défendre. »

[La Tribune de New-York assure que les paroles du président ont produit une vive impression à Washington. Evidemment, elles signifieraient que les Etats-Unis en sont à la minute solennelle qui précède la prise d'armes et ne pourraient pas être entendus autrement, si elles étaient autre chose que des paroles présidentielles. Or, non seulement, c'est bien un président qui les prononce, mais ce président est M. Wilson.]

On l'a vu maintes fois virulent, orageux, fulgurant et ses lendemains ont toujours amené le calme plat.]

COMBATS SUR LE DNIESTER

Pétrograd, 27 janvier. — Front occidental :

Des avions allemands continuent à voler fréquemment au-dessus des régions de Riga et de Dvinsk, y jetant des bombes.

Au sud-ouest du lac de Nariche, nos éléments d'éclaireurs ont eu des rencontres heureuses avec l'ennemi.

Un de nos détachements a attaqué à l'improviste, à la baïonnette, et a mis en fuite une troupe allemande, lui infligeant des pertes considérables et lui a fait des prisonniers.

Au sud-est de Kolka, nos éclaireurs ont pénétré dans un observatoire ; l'ennemi continue ses tirs d'artillerie.

Sur le Dniester, dans la région d'Oustseichk, près de la tête de pont, nous avons livré à l'ennemi des combats à coups de grenades à main.

Au nord de Boyane, l'ennemi, ayant fait exploser, devant nos tranchées, trois fourneaux de mines, a tenté à plusieurs reprises de nous attaquer ; il a été repoussé par notre feu.

Front du Caucase. — Dans la région d'Erzeroum, nous avons arrêté les tentatives d'offensive des Turcs auxquels nous avons fait des prisonniers.

Dans la région de Melazghert, nous avons eu des rencontres heureuses avec des détachements turcs.

NOUVEAUX SUCCÈS RUSSES

Pétrograd, 28 janvier. — Front du Caucase. — Dans un combat dans la région à l'ouest de Melazghert, nous avons écrasé une importante colonne turque. Nous avons fait prisonniers 17 officiers et 274 askers, nous nous sommes aussi emparés de beaucoup d'armes, de caissons, de munitions renfermant des milliers de cartouches.

Nos éléments, à la poursuite de l'ennemi en fuite ont pénétré à sa suite dans la ville de Khnysskala située entre Erzeroum et Mouch ; nous avons capturé des soldats et de grandes réserves de munitions et de vivres préparés pour l'armée turque.

Les Turcs fuient vers Mouch (Perse).

Au sud du lac d'Omnia, nous avons battu de grandes forces turques.

Pendant la poursuite de l'ennemi, qui se retirait précipitamment, nous avons fait prisonniers de nombreux askers kourdes et pris beaucoup d'armes, de munitions et un convoi sanitaire ; nous avons enlevé plusieurs milliers de têtes de bétail.

Au sud-est d'Hamadan, dans la région du défilé de Kandelian, nous avons refoulé l'ennemi vers le sud.

L'attitude de la Roumanie

Berne, 28 janvier. — Dans un article intitulé : « La Roumanie et la guerre », la Gazette de Francfort essaye de démontrer qu'un mouvement dû à la vaillance et à l'organisation des troupes allemandes se dessine en Roumanie en faveur de l'Allemagne.

Le journal allemand reconnaît, cependant, que les sentiments hostiles de la Roumanie n'ont point changé à l'égard de l'Autriche-Hongrie.

Il avoue, enfin, que M. Brătianu, premier ministre, « par son attitude réservée donne l'impression nette qu'il a des engagements très sérieux avec les puissances de l'Entente, qui le forcent à adopter une politique favorable aux intérêts de la Russie... »

D'autre part, dans une de ses correspondances dites de Budapest, le Morning Post estime que l'opinion roumaine est favorablement impressionnée par le fait que les puissances de l'Entente manifestent l'intention d'agir sur une grande échelle dans les Balkans. Les sentiments russophiles augmentent également et l'attitude du gouvernement est beaucoup plus amicale à l'égard de l'Entente qu'au début de la guerre.

LA RELEVÉ DES GENDARMES

Après entente avec le général commandant en chef les armées françaises, le ministre de la guerre vient de décider que les personnels de gendarmerie (officiers et hommes de troupe) actuellement aux armées, seront relevés par ceux demeurés sur le territoire.

Cette relève devra être terminée pour le 15 mai prochain.

Triple insuccès autrichien

Communiqué italien

Rome, 28 janvier. — L'activité de l'artillerie a été particulièrement intense dans quelques parties de la frontière de Carnie.

Dans le haut Isonzo, dans la soirée du 27 janvier, après une violente préparation d'artillerie, l'ennemi en forces a essayé de nous déloger de nos positions du petit Javorek. L'ennemi, repoussé une première fois, a renouvelé son attaque avec des troupes fraîches une deuxième, puis une troisième fois ; mais il a toujours été rejeté avec de grandes pertes. Finalement, il a été obligé de prendre la fuite.

Sur les hauteurs, à l'ouest de Gorizia, nos troupes ont réoccupé une partie du terrain abandonné dans la nuit du 25 janvier ; il y a eu, en outre, des duels d'artillerie, des rafales de mitrailleuses et un échange de bombes.

Sur le Carso, on signale une hardie irruption d'un de nos détachements dans un des retranchements de l'ennemi au sud-ouest de San Martino.

Signé : CADORNA.

COMMUNIQUES ANGLAIS

Front britannique occidental

Londres, 27 janvier (21 heures). — Ce matin, de bonne heure, nous avons fait éclater une mine en face de Givenchy.

Des bombardements organisés ont été exécutés contre plusieurs positions des lignes allemandes.

Les Allemands ont canonné activement aujourd'hui l'est et le nord-est de Loos, le sud de Bois-Grenier, le nord-est d'Armentières et le nord-est d'Ypres.

L'artillerie britannique a riposté avec succès et a canonné les batteries et les tranchées ennemies.

Mésopotamie

Londres, 27 janvier. — Les Turcs ont évacué les tranchées du côté de la terre des défenses de Kut-el-Amara et se sont retirés d'une façon générale à environ un mille des retranchements britanniques.

Le général Aymer, commandant la colonne qui marche au secours de Kut-el-Amara dit que la situation reste stationnaire.

Les Autrichiens en Albanie

Rome, 28 janvier. — Depuis quelques jours, des pluies abondantes rendent l'Albanie septentrionale à peu près impraticable à l'armée autrichienne.

Les troupes du général Koevess avancent donc avec une extrême lenteur.

Une dépêche de Durazzo à l'Ildeja Nazionale assure que l'Autriche et l'Allemagne préparent avec grand soin la rentrée du prince de Wied en Albanie. L'ancien mbret se trouve actuellement à Prizrend, entouré d'un certain nombre de chefs albanais du Nord, gagnés à la cause autrichienne.

Il ferait prochainement son entrée en grande pompe à Scutari, où ce coup de théâtre est préparé par la diplomatie austro-hongroise.

L'INCIDENT DE LAUSANNE

Genève, 27 janvier. — Le Journal de Genève donne les détails suivants sur l'incident de Lausanne :

« A l'occasion de la fête de l'empereur d'Allemagne, M. Filtzinger, consul d'Allemagne à Lausanne, avait arboré, suivant l'usage, à une fenêtre de son bureau, rue Pichard, le drapeau allemand. A midi, à la sortie des cours et des bureaux, un attroupement très considérable se forma dans la rue, où on entendait le Roulez tambours et on réclama le drapeau suisse ; on appela le consul en criant : « Enlevez le drapeau ; nous ne voulons que le drapeau suisse ! » A ce moment, le drapeau suisse fut arboré au troisième étage et vivement acclamé.

Pendant environ trois quarts d'heure, les cris continuèrent. Sur ces entrefaites étaient arrivés des agents de police sous la direction du directeur de la police, et un agent fut placé à la porte d'entrée du consulat, mais un assistant, monté sur les épaules d'un autre, malgré les efforts de cet agent, réussit à détacher le drapeau allemand, qui fut emporté, après quoi la foule se dispersa.

« Le major Shopfer, grand auditeur au tribunal territorial, et plusieurs notabilités lausannoises qui avaient assisté à cette scène s'étaient efforcés en vain de calmer les esprits et d'empêcher cet acte. »

[Le Roulez tambours est une marche militaire d'un mouvement entraînant. Le texte : Roulez tambour, pour couvrir la frontière — Aux bords du Rhin, guidez-nous au combat — L'orage vient de l'Allemagne... date de la crise internationale qui suivit la révolution neuchâteloise par laquelle Neuchâtel, fief des rois de Prusse, rompit ce lien et entra dans la Confédération helvétique. L'attitude décidée de Napoléon III immobilisa la Prusse qui menaçait de déclarer la guerre à la Suisse.]

Lausanne, 28 janvier. — Le jeune homme qui a détaché le drapeau allemand du consulat se nomme Marcel Hunziker de Mooslerau (Suisse allemande), né en 1895 et habitant Lausanne depuis 1911. Ses patrons, à qui il avait raconté son acte, lui avaient conseillé d'aller se mettre à la disposition du directeur de la police ; mais le jeune homme n'a pas suivi ce conseil. Il n'est pas rentré à son domicile et a disparu.

Trois autres jeunes gens ont été arrêtés, mais seulement pour résistance aux agents.

Genève, 28 janvier. — Le gouvernement allemand a exprimé au ministre de Suisse, à Berlin, sa satisfaction pour le prompt règlement de l'incident du drapeau arraché au consulat d'Allemagne.

ESPERONS UN DEMENTI

Amsterdam, 28 janvier. — Het Volk apprend de Enschede que deux jeunes Belges, dont les parents étaient naturalisés Allemands, s'étaient réfugiés en Hollande pour échapper à un service militaire allemand, la police hollandaise s'est emparée d'eux et les a remis aux autorités allemandes.

Het Volk ajoute que cet acte provoque l'indignation générale.

Les révolutionnaires chinois et les puissances

Pétrograd, 28 janvier. — Du Rousskoïe Slovo :

Le gouvernement révolutionnaire militaire du Yunnan a envoyé aux puissances un manifeste déclarant qu'il enlevé le drapeau de l'insurrection pour conserver la forme républicaine acceptée par les puissances et qu'ils comptent sur le concours des pays qui luttent pour le triomphe du droit et de la justice.

Le gouvernement révolutionnaire promet qu'il saura assurer la vie des citoyens étrangers et l'intégrité de leurs biens. Un délégué spécial sera désigné pour les rapports avec les représentants des puissances étrangères.

Moukden, 28 janvier. — Selon des renseignements parvenus ici du Japon, les insurgés mongols ont occupé la ville de Kosi-Hoa-Ting dans la province de Chan-Si.

LES FONCTIONNAIRES DES CONSULATS REINTEGRES

La Haye, 28 janvier. — A la suite de l'intervention du gouvernement néerlandais, la Bulgarie a décidé de remettre en liberté et de rétablir dans leurs fonctions les gardiens des archives des légations française et britannique, à Sofia, qui avaient été arrêtés il y a quelque temps.

A titre de réciprocité, la France va relaxer et faire conduire en Suisse le personnel consulaire bulgare arrêté à Salonique. D'autre part, et toujours à titre de réciprocité, le gardien de la légation de Bulgarie à Paris, sera remis en liberté et rétabli dans ses fonctions à la légation bulgare.

COURRIER DES THÉÂTRES

Ce soir :

Opéra-Comique, 8 heures, La Vie de Bohème, Le Tambour ; Comédie-Française, 8 heures 30, Le Duel ; Odéon, 8 heures, Le Secret de Polichinelle ; théâtre Réjane, 8 heures, Madame Sans-Gêne ; Châtelet, 7 h. 55, Les Exploits d'une Petite Française ; théâtre Sarah-Bernhardt, 8 heures, L'Aiglon ; Porte-Saint-Martin, 8 heures, Anna Kérénine ; Ambigu, 8 heures, Sherlock Holmes.

Gaité, 8 h. 30, Vous n'avez rien à déclarer ? ; théâtre Antoine, 8 h. 15, La Belle Aventure ; Apollo, 8 h. 15, La Cocarde de Mimi Pinson ; Renaissance, 8 h. 30, La puce à l'oreille ; Palais-Royal, 8 h. 30, le Poilu, Hortense a dit : « J'm'en fous » ; Bouffes-Parisiens, 8 h. 15, Kiti ; Variétés, 8 h. 30, Miquette et sa mère ; Gymnase, 8 h. 45, les Deux Vestales ; Capucines, 8 h. 15, En l'air ; Oh ! Pardon ; Vaudeville, 8 h. 15, Cabiria ; Cluay, 8 h. 30, Ferdinand le Noceur ;

Le gérant : ANTOINE KLEYNENS.

Soc. Anon. des Imp. WELHOFF et ROCHE, 16-18, r. Notre-Dame-des-Victoires, Paris. E. ANCEAU, directeur.

FEUILLETON DE L'« ŒUVRE » du 29 janvier 1916

La Poilue

PAR

Une PREMIÈRE de la rue de la Paix

TROISIÈME PARTIE

I

À la Guerre

Et elle avait commenté un conte imbécile de façon si judicieuse que Barmille l'avait regardée comme s'il la découvrait soudain, tandis qu'elle rougissait jusqu'aux oreilles.

Après un instant de réflexion, il lui avait demandé :

— Quel est ton métier dans le civil, Julot ?

— Moi ? mais je suis ven...

— Ah ! mon Dieu, qu'elle avait donc failli se couper !

— ...Dans la menuiserie, avait-elle

repris, se souvenant à temps du métier de Jules Biot.

— Menuisier... avait fait Barmille songeur. Menuisier...

— Puis, comme se parlant à lui-même :

— C'est curieux... On n'étudie pas assez certains métiers... Du fait qu'ils ne sont pas de notre milieu, on les considère comme inférieurs, c'est stupide.

Et il avait poursuivi :

— Tu es très fin, très intelligent, tu sais, mon petit Julot... Mais... dis-moi, jusqu'à quel âge as-tu été à l'école ?

— Là, elle n'avait pas menti.

— Treize ans et demi.

— Seulement, avait-elle repris, j'ai beaucoup lu ensuite... j'adore lire... ah ! par exemple, j'ai fait une drôle de salade de tous les livres qui me sont tombés sous la main... Je devore facilement du Chateaubriand en même temps que du Courteline, du Renan assaisonné de Balzac... Et pourtant, une fois lu, je vous assure que tout ça s'ordonne très bien dans ma cervelle... Tenez, je suis un peu comme ces femmes qui pour ranger leur armoire flanquent tout le linge à terre, pèle-mêle et qui, cependant, retrouvent à mesure, sans trop chercher, l'objet qu'elles veulent remettre en place.

— Quel curieux petit type ! faisait Barmille ; puis :

— Mais... tu n'as jamais eu envie d'être autre chose que menuisier ?

— Ah ! si, après la guerre, je veux être...

— Tu veux être, quoi ?

— Ah ! ma foi, je n'en sais rien... Et Barmille répétait :

— Curieux petit type...

Près de Barmille, Lina se sentait l'âme moins en détresse, même lorsqu'il la taquinait.

Mais quelle « souler » un jour que l'on goûtait si béatement la joie d'être vivant après six jours de tranchées et de combat, où tout le bataillon avait failli rester !... Voilà-t-il pas que Victor avait eu une idée : « Géniale, mon vieux, géniale ! tu entends ? » glapissait-il.

Et cette idée était celle-ci. Ayant trouvé des planchettes de bois blanc, il avait tout aussitôt décidé d'en faire de petits coffrets que l'on enlèverait de motifs en aluminium ou en cuivre provenant des engins boches...

— ...Comprenez, expliquait-il à ses compagnons, ça fera des coffrets à bijoux... pour expédier nos bagues... Hein ! c'en est y une idée chouette ! Ah ! quand ma petite marraine recevra ça ! Et les autres, ils en resteraient comme deux sous de brie. Comprenez, ce n'est plus nouveau les porte-plume, les coupe-papier et tout le fourbi qu'on

a inventé ; mais des coffrets à bijoux... Y avait que moi pour trouver ça...

El attrapant les planchettes, cueillant une poignée de clous de toutes tailles, parmi un tas de gravats, plus un marteau oublié là par la Providence, il avait lancé le tout à Julot en ordonnant :

— Et allez-y ! Toi, le menuisier, fais les boîtes... Nous les artistes, on cisse.

Lina avait tout d'abord contemplé les planches, les clous et le marteau, de l'œil d'une poule qui regarde briller la lame d'un couteau...

Puis comme tombant de la lune, elle avait demandé :

— ...Tu veux que je fasse des coffrets avec ça ?

— Ben, évidemment, pas de la gelée de groseilles, je suppose, avait riposté Victor avec gravité.

Une seconde, Lina était demeurée pensive, puis, payant d'audace, elle avait résolument essayé de rompre une planchette sur son genou, mais au lieu de céder, la planchette s'était fendillée dans toute sa longueur en cinq ou six lattes inégales.

— Cré matin de bougre d'angoille ! avait glapi Victor. Ah ! bien, je te rections comme menuisier !

Et de rage, saisissant une des planchettes, et la calant d'aplomb entre deux grosses pierres, sur un établi fait

d'un madrier, il l'avait patiemment sciée avec son couteau, en quatre bouts bien égaux.

— Et tiens, pochetée, vas-y maintenant, avant-il dit à Lina en les lui jetant, cloue.

Mais Lina s'y était prise d'une façon si godiche, choisissant d'abord les clous les plus gros, assemblant ensuite les planches en dépit du bon sens et se fiant consciencieusement sur les doigts avec le marteau pour finir, que Victor, Coco, Barmille et cinq ou six autres, dont Otto Becker lui-même, avaient été pris de fou rire en la regardant.

— Ah ça, tu nous contes des blagues ! avait hurlé Coco, tu n'as de ta vie été menuisier, mon pauvre Julot ! D'où sors tu donc ? ma pipelette à coup sûr se tirerait de ça mieux que toi.

Mais au lieu de prendre l'apostrophe à la légère, Lina, à bout de nerfs, s'était mise à sangloter comme un enfant.

— Ah ben ! Ah ben ! répétait Victor ahuri sans trouver autre chose.

— Allons, s'était apitoyé le sensible Coco, allons, pleure pas, gosse... Comment ! t'as pas peur des marmelles, y'a que tu chialles parce qu'il t'a dit que tu travaillais de ton métier comme un bal-lon ! Y a pas de quoi, va, t'as perdu la main... c'est des choses qui arrivent... ça reviendra...

(La suite à demain)